

**A l'attention du Collège des Bourgmestres et échevins de la Ville de Liège, copie au DG
Interpellation de Daniel Wathelet (conseiller) au CC du 26 février 2018**

Objet : Plan d'urgence de la Ville de Liège

Plusieurs conseils communaux de notre province ont voté à l'unanimité des motions relatives aux mesures à prendre pour protéger la population face aux dangers que représentent les centrales nucléaires, dont la centrale de Tihange pour ce qui nous concerne le plus.

A ce propos, le Ministre de l'Intérieur a présenté au Parlement son nouveau Plan d'Urgence Nucléaire, le 23 mars dernier, qui remplace celui de 2003. Il se propose « *d'organiser une structure de réponse aux situations d'urgences nucléaires menaçant ou affectant le territoire et la population belge et qui nécessitent une coordination ou une gestion des actions de protection de la population et de l'environnement au niveau fédéral* ».

Le plan ne déresponsabilise pas l'exploitant de la centrale, ni les pouvoirs communaux et provinciaux de leurs missions, et ceux-ci sont priés de prendre les mesures pour les remplir. Voilà qui nous intéresse donc au premier chef : **le fédéral va devoir le soumettre aux bourgmestres et aux gouverneurs concernés** (ainsi qu'à ceux des zones qui accueilleraient les personnes évacuées).

Ce plan n'est donc ni finalisé, ni opérationnel, il est très laconique sur les modalités d'alerte et mesures immédiates en phase d'urgence : modalités d'avertissement de la population (limité aux sms), l'accès aux comprimés d'iode et l'évacuation préventive ou différée (soit avant ou après les rejets radioactifs).

Questions :

- Avez-vous été contacté par le Ministre de l'Intérieur et si oui sur quels aspects ?
- Quelles sont les dispositions et mesures urgentes, que vous envisagez de mettre en place, en matière d'information, de protection et d'évacuation de la population qui le rende opérationnel?
- Quelle coordination en concertation avec les autorités fédérales compétentes, est envisagée à l'échelle provinciale et de l'Eurégio a été mise en place ou existe?
- Pensez-vous être en capacité de répondre à de tels défis, si nous devons malheureusement y être confronté ?

Catastrophe que personne ne souhaite, mais aujourd'hui avec celles de Tchernobyl (135.000 hab dans un rayon de 30 km) et plus récente de Fukushima (172.000 hab.) il faut perdre l'illusion que cela ne se produise pas chez nous (autour de Tihange 840.000 hab.), et se confine dans la norme actuelle des 10km et en fin qu'après l'urgence on puisse rapidement passer à autre chose.

Je vous remercie pour vos réponses, dont le détail devrait nous être communiqué.